

la main d'une fille du duc de Savoie, la souveraineté de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Mandé à la cour, lorsque le complot fut découvert, Biron, auquel le roi avait déjà sauvé la vie à Fontaine-Française, reçut un généreux pardon. Mais il reprit ses menées secrètes : il voulait convertir le royaume en un Etat électif, comme l'empire d'Allemagne, où les pairs de France auraient été les électeurs. Henri IV, pour lui pardonner une seconde fois, ne lui demandait qu'un aveu spontané de son crime. Sur son refus, le roi le laissa emprisonner à la Bastille, puis juger par le parlement et exécuter (1602).

Autour du roi lui-même se nouaient de dangereuses intrigues de cour. En 1601, Henri IV avait épousé Marie de Médicis, au grand déplaisir de Gabrielle d'Estrées, créée duchesse de Beaufort et qui eût voulu devenir reine de France. Une autre favorite, Henriette d'Entragues, créée marquise de Verneuil, forma, avec son père, son frère, le comte d'Auvergne, et le duc de Bouillon, le projet d'appeler les Espagnols. Le parlement fut saisi de l'affaire. D'Entragues et d'Auvergne furent condamnés à mort. Henri IV commua leur peine en une détention perpétuelle (1604). Le duc de Bouillon s'enfuit en Espagne, puis s'humilia et recouvra, avec Sedan, la moitié de ses Etats (1605).

Enfin, pour effrayer les conspirateurs, le roi institua des tribunaux exceptionnels, appelés « Grands-Jours » du Limousin, et ordonna quelques exécutions capitales.

14. Dernière partie de l'œuvre d'Henri IV. Rétablissement de la prospérité publique. — Après la paix de Vervins (1598) Henri IV abandonna la vie des camps pour se faire législateur et administrateur. La France était alors dans la situation la plus lamentable. Une foule de villes étaient dépeuplées ; les campagnes étaient ruinées. Les paysans n'osaient plus labourer ni semer et mouraient de faim. Il n'y avait presque plus d'industrie ni de commerce. En 1594, les habitants des campagnes s'étaient soulevés

Les d'Entragues
le duc de Bouillon
(1604).

Les Grands-Jours

Etat lamentable de
la France.